

Congrès AFSP Aix 2015

ST 8 / Pour une politique des émotions (resp. : Alain Faure et Emmanuel Négrier)

Maurice Olive, Aix-Marseille Université, Cherpa-Sciences Po. Aix
maurice.olive@univ-amu.fr

« Maires en colère. Épreuves des émotions dans des mobilisations d'élus locaux »

Cette communication se propose de porter un regard compréhensif sur un objet peu (et mal) considéré : la mobilisation de maires engagés dans des actions protestataires pour la défense de la cause communale. Elle repose sur des matériaux collectés lors de plusieurs enquêtes menées auprès de maires de petites et moyennes communes d'un département du sud de la France, sur une période de quatre ans (2010-2014). La principale ambition de ces enquêtes était d'éclairer les ressorts de l'engagement des maires pour la défense de l'autonomie communale, jugée menacée par les chantiers de réforme territoriale lancés depuis 2009 (Cadiou, Olive, 2012)¹. Sans surprise, le renforcement de la gouvernance métropolitaine a suscité un peu partout en France des réactions défensives d'élus locaux, autour de quelques lignes narratives récurrentes : le maillage communal doit être maintenu en tant que maillon historique de la République, espace de démocratie locale et échelon de proximité (Faure, 2012 ; Cadiou, Olive, 2015). Les Bouches-du-Rhône se sont singularisées par une mobilisation d'une grande ampleur, par sa durée, sa radicalité et le nombre des maires ralliés (109 sur 119). L'objet de cette communication n'est pas d'expliquer les raisons de cette singularité, mais d'interroger des comportements qui, pour des raisons qui tiennent aux histoires de ces lieux, s'y manifestent plus intensément qu'ailleurs.

L'entrée par les émotions pour interroger l'engagement des maires peut surprendre : dominé par des grandeurs de réflexivité et de stratégie, peuplé d'acteurs rompus à la distanciation corporelle des affects au profit des calculs et des coups, l'espace du politique semble n'offrir d'autre place pour les sentiments que celle de leur usage tactique et froid. De ce point de vue, la mobilisation observée ne déçoit pas. Les arguments déployés par les maires pour justifier publiquement les raisons de leur colère et tenter de rallier la population égrèment une série de motifs chargés d'affectivité. Rapidement associée à l'emprise de la ville centre et aux désordres qui lui sont associés : endettement, fiscalité élevée, laxisme des services, saleté, insécurité, etc., la future métropole est le plus souvent présentée comme une menace (y compris physique) pour l'harmonie et l'identité villageoises. La récurrence avec laquelle les candidats aux élections municipales, sortants ou impétrants, font valoir leur attachement à la commune doit par ailleurs beaucoup à la manière dont se fait et se perçoit la politique au village (Faure, 1992) : les liens politiques, rarement qualifiés comme tels, y sont personnalisés, les clivages partisans souvent déniés (Paoletti, 1999), et l'ancrage familial y est une ressource plus efficiente qu'ailleurs (Abélès, 1989) – même si le renforcement de l'intercommunalité tend à démonétiser le capital d'autochtonie (Renahy, 2010), en grande partie

¹ Deux réformes ont été successivement engagées pour doter les aires urbaines d'une structure de gouvernance institutionnelle appelée "métropole". Dans un premier temps, la loi du 16 décembre 2010 crée ce nouveau cadre juridique en le rendant accessible aux agglomérations qui en font la demande, sous réserve d'obéir à certains critères démographiques et de continuité territoriale. Un deuxième texte, la loi MAPAM du 27 janvier 2014, renforce le dispositif initial en abaissant le seuil d'éligibilité (désormais de 400 000 habitants) et en rendant surtout obligatoire le statut de métropole au-delà de ce seuil. La future métropole de Marseille, comme celles de Paris et de Lyon, se voit dotée d'un statut particulier, différent de celui des métropoles dites « de droit commun ».

supplantés par les compétences techniques et gestionnaires (Faure, 1991 ; Girard, 2008 ; Vignon, 2010, 2011). La défiance croissante à l'égard du politique tend à généraliser au-delà des mondes ruraux ces modes affectifs de valorisation de soi, poussant les élites politiques locales à recentrer leur légitimité sur la proximité (Le Bart, Lefebvre, 2005 ; Vignon, 2013) et l'abnégation. Ces vertus morales – amour, don de soi, désintéressement – ont d'ailleurs été largement mises en avant lors des élections municipales de 2014 pour accréditer la prétention des maires sortants ou de leurs opposants à être le meilleur rempart contre « l'hégémonie marseillaise ». En bref, il va de soi que les élus se jouent des émotions autant, et parfois bien plus, qu'ils n'en sont le jouet, et c'est généralement sous cet angle-là que sont appréhendés les discours et attitudes de ceux qui font profession de foi de leur abnégation pour « le village ».

On voudrait pourtant défendre l'idée que le rapport aux émotions entretenu par les élus n'est pas soluble dans leurs usages – a fortiori tactiques. Tous les maires ou presque disent aimer leur ville, et ne rien vouloir d'autre que la servir loyalement : mais ce qui, pour les uns, se résume à une formule électorale, engage pour les autres un investissement dans la durée, souvent polymorphe : associatif, familial, résidentiel, etc., et parfois exclusif de toute autre implication politique. Pour être comprise, et pas seulement dévoilée, la colère des maires gagne donc à être saisie par une approche biographique qui, seule, permet d'identifier les multiples attaches des enquêtés aux lieux qu'ils défendent, et de saisir l'importance de ce que signifie pour eux le maintien de la commune. L'ambition de cette approche est d'articuler la compréhension des mobiles mis en avant par les maires (en entretien ou en situation publique) à l'objectivation de leurs parcours et positions dans l'espace politique local, ainsi que de leur trajectoire personnelle (familiale, résidentielle, professionnelle, etc.). C'est à ce prix, celui d'une attention portée aux parcours sociaux et politiques des maires, mais également, dans une certaine mesure, à l'histoire collective des lieux pour lesquels ils s'engagent, que l'on peut comprendre l'appétence de certains d'entre eux à éprouver des formes aiguës d'indignation face à des réformes qu'ils jugent – à tort ou à raison – mettre en péril ce qui leur est cher : leur commune, parce qu'ils y sont nés, comme leurs parents ou leurs grands-parents, parce qu'ils y ont des souvenirs d'enfance, parce qu'ils y vivent ou y ont vécu, parce qu'il y ont fait leurs premiers pas en politique, etc.

À distance des approches utilitaristes des comportements politiques, et dans le sillon des perspectives dessinées par Olivier Fillieule (2001), Johanna Siméant (2001) ou Christophe Traïni (2009), on fera ainsi l'hypothèse que le détour par l'histoire personnelle des élus offre une clé pertinente pour comprendre, non pas l'opposition des maires aux réformes territoriales, mais l'engagement de quelques-uns dans une mobilisation dont ils sont souvent les éléments moteurs. Soyons plus clairs : il ne s'agit pas d'expliquer l'action collective par la seule force des attaches qui relie chacun à sa commune. Dans bien des cas observés, l'affection pour son village peut se doubler d'une aversion pour des actions jugées trop « politiques ». Elle peut être aussi contrariée par des réticences personnelles à faire publiquement état et/ou usage des émotions. Dans un cas comme dans l'autre, ces dispositions sociales pousseront les élus à la défection ou à la modération, plutôt qu'à l'expression émue de leur colère. Inversement, les motivations des maires à se rallier au mouvement peuvent traduire des logiques beaucoup plus froides, assez souvent liées à la gestion personnelle d'une carrière politique (soutien aux grands élus, maintien d'une clientèle électorale ou, plus rarement, alignements partisans). En revanche, on est en droit d'attendre d'un tel parti pris scientifique une meilleure compréhension de l'intensité avec laquelle certains maires s'investissent pour la cause communale et, dans une certaine mesure, de la facilité avec laquelle ils parviennent à rallier des soutiens. On espère ainsi pouvoir éclairer quelques-unes des dynamiques des mobilisations territoriales.

Prendre au sérieux la question de l'attachement aux lieux comme mobile d'engagement individuel ou collectif suppose une plongée dans l'intime qui, pour un politiste, représente un défi théorique et épistémologique. Le chercheur qui s'y attèle se trouve rapidement confronté à un problème

pratique : que faire, et comment intégrer à l'analyse, des propos de maires qui déclarent s'être engagés, ou faire tout ce qu'ils font, par amour pour leur commune ? Trois propositions, dont certaines sont plus programmatiques que conclusives, sont présentées dans ce texte, et soumises à l'épreuve de la discussion. Les attaches affectives à la commune, entendue ici comme *lieu* de vie autant qu'*espace* politique, y sont successivement abordées comme dispositions sociales, mobiles d'engagement et ressources politiques. Les enquêtes ont tout d'abord permis d'établir que la propension des élus à *éprouver et faire usage* des émotions est socialement contrastée, et corrélée à leurs trajectoires et positions dans l'espace local : certains éprouvent de fortes réserves à l'idée de recourir à des registres émotionnels, d'autres en font un usage plus stratégique, d'autres enfin, qui sont pris dans un rapport beaucoup plus immédiat à la cause qu'ils défendent, manifestent une plus grande propension à la colère (**proposition 1**). La proximité que certains maires entretiennent avec l'espace municipal – un espace qui balise leur parcours politique, leur apporte une reconnaissance sociale et, parfois aussi, des ressources économiques – ne suffit pas à éclairer la force avec laquelle certains se mobilisent. Seul un détour par l'histoire personnelle de ces élus nous permet d'identifier des prédispositions sociales à s'indigner du sort réservé à « leur commune » (**proposition 2**). Si tous les élus ne sont pas dotés des mêmes capacités à s'émouvoir, tous ne sont pas non plus également appareillés pour rendre crédible aux yeux des électeurs ce qu'ils disent ressentir. La prétention qu'ont certains élus à *incarner* la destinée communale prend principalement appui sur deux séries *d'épreuves*, souvent (re)liées : leur histoire personnelle, familiale ou résidentielle, qui les inscrit de manière singulière dans le lieu et les habilite surtout à le faire ; le choix, *attesté* par des *actes*, de s'y vouer « corps et âmes », en renonçant notamment à toute ambition politique (**proposition 3**).

Note méthodologique

Les enquêtes reposent essentiellement sur un corpus d'entretiens biographiques menés auprès d'une trentaine de maires des Bouches-du-Rhône. Ont été abordées les questions liées à leur engagement, à leur parcours personnel (professionnel, résidentiel, politique), à leur pratique d'élu – autant d'éléments indiciaires qui nous ont permis d'induire les *mobiles* de leur engagement pour la commune, et pas seulement des *motifs* avancés – entendus ici comme la mise en forme raisonnée et argumentée de leurs *mobiles*, suivant la distinction éclairante introduite par Christophe Traïni (2009). Ces entretiens ont été conduits de manière à maintenir les enquêtés dans un régime narratif relevant de la familiarité, pour offrir le moins de prise possible aux constructions réflexives. Ils ont ainsi été abordés de manière très ouverte, sans interruption de parole, et en évitant de formuler des attentes auxquelles les enquêtés, acculturés au format très contraint et orienté de l'entretien journalistique, auraient été tentés de se conformer. Les autres matériaux sont tirés de l'observation directe (action collective des maires, élections municipales de 2014 dans les communes du Pays d'Aix) et de l'analyse de documents divers (journaux municipaux, blogs, professions de foi, etc.).

Proposition 1

S'émouvoir et faire s'émouvoir : une compétence socialement différenciée

L'usage des émotions en politique ne va pas de soi. En tant que moment public, la contestation d'élus est encadrée par un faisceau de contraintes : celles qui tiennent à une grammaire de l'espace public, celles qui s'apparentent à des rôles que les élus endossent et revendiquent, celles qui imposent de se montrer solidaire envers ses pairs, celles, enfin, liées au « contrat moral » qui les unit à leurs publics (Dechézelles, Olive, 2014). Les élus vont devoir ainsi broder des compositions entre différents motifs, et moduler surtout leur engagement en opérant un tri entre les *bonnes* et les *mauvaises* manières de manifester leur opposition à des réformes nationales. Les contraintes que l'espace public fait peser sur les élus sont nettement perceptibles dans les effets de cadrage qu'elles imposent aux argumentaires. La défense de la commune comme lieu de vie singulier accroît ses chances d'être reçue favorablement si elle s'articule à une grandeur plus générale – celle de la

démocratie locale ou de l'histoire républicaine étant les plus récurrentes (Cadiou, Olive, 2015). Porte-parole de leur population, les maires sont aussi des représentants locaux de l'État, des garants de la légalité et, dans un système unitaire et républicain, des « dignitaires » de la République. Autrement dit, les élus se sentent aussi tenus par des contraintes de position (« être responsable », « ne pas attiser les ressentiments »), qui leur sont d'ailleurs parfois rappelées par leurs pairs, et qui pèsent lourdement sur la nature des arguments et des registres mobilisables. Ces contraintes ne sont toutefois pas ressenties de la même manière par tous les élus, et tous, surtout, n'ont pas la même capacité à (et possibilité de) s'en affranchir.

Si tout élu local est bien un « homme pluriel » (Lefebvre, 2011), capable de bricoler et d'hybrider des formes de légitimités hétérogènes, de s'accommoder de prescriptions contradictoires et de concilier des grandeurs multiples, il ne peut exercer en toute liberté son art de la composition en manipulant à sa guise les différents registres de la grammaire politique. Non seulement tous les élus n'ont pas les mêmes capacités à passer d'un registre de légitimation à l'autre : tous ne leurs sont pas accessibles, et certains « passages » (Doïdy, 2005) leurs sont interdits, mais ils n'endossent pas tous avec la même conviction les rôles qu'ils se doivent d'assumer, certains débordant de ce rôle en s'impliquant de manière très personnelle dans les affaires de la commune. Les entretiens approfondis réalisés avec les maires les plus mobilisés, ainsi que les données biographiques collectées à leur sujet, accréditent l'hypothèse suivant laquelle la propension des élus à *éprouver et faire usage* des émotions est socialement différenciée, et très étroitement corrélée à leur statut social, et surtout à leurs trajectoires et positions dans l'espace politique local. L'attitude des élus, le choix de se mobiliser ou non, et surtout la façon de s'engager dans la lutte (modes de faire, slogans, types d'arguments, etc.) sont déterminés par des modes de socialisation, des trajectoires militantes, des parcours politiques, qui vont en grande partie conditionner leur appétence pour certains modes opératoires, et l'aisance avec laquelle ils seront en mesure de manier les différents registres argumentatifs. Autrement dit, recourir aux émotions n'a pas la même signification pour tous les maires rencontrés. Schématiquement, l'enquête nous a permis d'identifier trois attitudes, que l'on restitue ici en prenant bien soin de ne pas durcir les traits qui les caractérisent, tant les situations observées sont, en pratique, beaucoup plus nuancées.

Certains maires éprouvent de fortes réticences à recourir à des registres jugés inappropriés à l'idée qu'ils se sont forgée du rôle du « bon maire » - autrement dit, à leur manière de « tenir le rôle » (Lagroye, 1994) : répulsion sociale à l'égard des arguments jugés « populistes », conception « noble » du métier d'élu qui les amène à refuser des pratiques qualifiées d'« indignes » ou d'« irresponsables », etc. Ces derniers auront tendance à adopter une posture réflexive, en faisant appel à des arguments « experts » pour motiver leur refus de la métropole, et, surtout, en orientant leurs pratiques d'opposants vers des formes nuancées de mobilisation. Ceux-là se contenteront d'entrer *a minima* dans la lutte, pour ne pas se mettre en rupture avec leurs pairs. La constitution d'un front uni des maires, *a fortiori* lorsqu'il cherche à entraîner dans son sillage un large soutien de la population, suppose nécessairement de forcer le trait, d'évacuer les nuances au profit de quelques mots d'ordre réducteurs, et surtout de jouer sur les émotions plutôt que sur les arguments techniques. Des propos recueillis sur le terrain témoignent ainsi de l'embarras de certains élus, pris entre les impératifs opérationnels de la mobilisation, l'injonction de solidarité avec leurs pairs et les exigences civiques qu'ils associent à leur fonction : informer et débattre plutôt qu'alerter. Ainsi en est-il de ce maire d'une petite commune du Pays d'Aix, ingénieur des Travaux Publics de l'État et fonctionnaire du Conseil général, embarrassé à l'idée de devoir accrocher sur la façade de la mairie une banderole collective, et plus à l'aise dans un rôle d'informateur : « *Quand il y a une banderole sur la mairie d'Aix disant : Non à la fiscalité..., c'est vrai... mais ça ne peut pas non plus être dit de façon aussi brutale. Moi, j'ai mis : Non à la métropole marseillaise, je l'ai mise, c'est la première fois que je mets une banderole, mais, dès que j'ai des éléments sur la métropole, j'en parle dans mon bulletin municipal. J'ai fait un dossier où j'ai expliqué un certain nombre de choses, j'ai fait une réunion publique, j'ai demandé aux gens de se renseigner... Moi je veux apporter des éléments*

d'appréciation »². La posture de ce jeune maire, ancien ingénieur en écologie, longtemps chargé de mission dans une agence pour l'environnement et très au fait des questions métropolitaines, est tout à fait comparable. Lié au Parti socialiste, à qui il doit en partie son accession au fauteuil de maire, vice-président d'une intercommunalité hostile à la métropole, ce dernier s'aligne sur la position commune, tout en se tenant aux marges de la mobilisation contre un projet métropolitain auquel il n'est pas loin d'adhérer : « *Matériellement, je suis métropolitain. [...] Après, c'est compliqué... parce que moi, sur ce sujet, je joue aussi les relations avec le pays d'Aix, [...] j'ai besoin que la CPA continue à aligner les crédits de ses compétences sur mon territoire... voilà, ça compte. Et accessoirement, j'ai besoin aussi de ne pas me faire trop d'ennemis... je suis un maire jeune, qui a des choses à construire en termes de réseau et d'existence politique, voilà... je ne peux pas faire Judas, je ne peux pas être le seul hors... pas maintenant* »³. Sur la scène électorale (Olive, 2015), ces positionnements se caractérisent par un évitement des débats sur les questions métropolitaines et, lorsqu'elles sont requises, par des prises de position tempérées, énoncées *a minima*, et avant tout destinées à ne pas compromettre d'éventuelles alliances ou responsabilités au sein de la métropole. Élu en début de carrière, maire d'une petite commune dépendante de l'agglomération, candidat à la députation ou au fauteuil de sénateur, tous auront tendance à s'aligner sur la position des « grands » maires et des présidents, quitte à se démarquer – mais pas trop – de leur famille politique.

D'autres maires, plus nombreux dans notre corpus, font un usage stratégique et distancié des émotions. L'enquête donne à voir des modalités très différenciées de gestion politique des affectss, principalement fonction, répétons-le, des ressources et positions des enquêtés dans l'espace politique local. Certains n'hésitent pas à s'aventurer au-delà des limites imposées par la grammaire de l'espace public, en privilégiant une expression libre, et très scénarisée, des conséquences de la réforme sur leur commune : faire peur, susciter la colère, en appeler à la résistance, etc., tout en jouant aussi occasionnellement sur des registres beaucoup plus « froids » et rationnels. Ils vont dénoncer les menaces que « l'hégémonie marseillaise » fait peser sur leur commune et sa population : insécurité, construction de logements sociaux, augmentation de la fiscalité, urbanisation frénétique, atteinte au cadre de vie, remise en cause des services publics, etc. Routiers de la politique, bien ancrés localement, souvent multi positionnés mais affranchis de toute forme de tutelle partisane – quand ils ne sont pas en rupture avec leur formation politique –, ces maires sont en partie déliés des allégeances aux patrons locaux. Les excès avec lesquels ils peuvent faire usage des « mauvaises » émotions (peur, ressentiments, tensions, etc.) participent d'une gestion très contrôlée de leurs interventions dans l'espace public, notoirement connues pour être « entières » ou « excessives ». La maire et présidente d'Aix et du Pays d'Aix entre dans ce cas de figure : battue aux élections législatives de 2012, elle entretient des relations tendues avec l'UMP local, et ne doit son fragile salut politique qu'au soutien de l'électorat aixois. Ce qui explique en grande partie qu'elle ait décidé d'orienter sa campagne des municipales 2014 sur la question métropolitaine, en demandant aux électeurs de lui « *donner les moyens d'empêcher Aix-en-Provence de devenir la banlieue de Marseille* »⁴ – ce que les électeurs ont fait en la réélisant, en dépit de la présence d'une liste concurrente montée par des dissidents de sa majorité. De l'avis de ses pairs, et pas seulement de ses opposants, « Maryse surjoue » l'opposition à Marseille en brandissant des propositions délibérément excessives, telles que l'installation de caméras de vidéosurveillance à l'entrée de la ville pour la protéger de la délinquance marseillaise. Idem pour ce franc-tireur de la politique locale, sénateur-maire PS d'une petite commune aisée de la ceinture de Marseille. Son ancrage et sa notoriété l'autorisent à prendre ses distances avec le parti, et à s'affranchir de ses mots d'ordre de campagne. En 2014, la sienne s'est en grande partie jouée sur la réactivation des « peurs » suscitées par la proximité des quartiers populaires marseillais et, plus largement, de la « grande ville » : augmentation de la délinquance, construction de logements sociaux, frénésie immobilière, etc. À

² Frédéric Guiniéri, maire de Puyloubier, entretien, 20 février 2013.

³ Loïc Gachon, maire de Vitrolles, entretien, 9 avril 2013.

⁴ Maryse Joissains, *La force pour Aix*, profession de foi, 2014.

rebours de ces postures, d'autres maires ont plutôt tendance à modérer l'expression des ressentiments éprouvés par leur population, dans des contextes marqués par des rapports tendus avec Marseille. Le ressentiment collectif, parfois lié à des « blessures territoriales » (Faure, 2012), est consciemment perçu – et entretenu – par les maires comme une ressource politique dans le rapport de force avec l'État. Certains se refusent à attiser les ressentiments et à jouer politiquement sur les peurs, en vertu d'une conception très légaliste de leur rôle. Le maire, ex-PS, de cette commune résidentielle de 20 000 habitants aux portes de Marseille, a préféré ne pas aborder le volet métropolitain de la réforme des collectivités lors des élections cantonales, par crainte de provoquer des réactions très vives de sa population (il en parle d'ailleurs avec gêne lors de l'entretien). Ses électeurs sont en effet très inquiets de la proximité des quartiers Nord, et l'intégration dans la métropole marseillaise signifierait pour eux une ouverture des « frontières » de la ville aux jeunes des cités. Le recours aux consultations locales lui semble par ailleurs inopportun, dans la mesure où « *il n'appartient pas aux communes de se prononcer sur une réforme débattue au Parlement* ». Le maire se dit en revanche prêt à « *utiliser les émotions* » si le préfet tente d'imposer de nouveaux périmètres. Même prudence, mais pour des raisons différentes, de la part du maire PS de cette commune de l'ouest de l'Étang-de-Berre, voisine de Fos-sur-Mer, dont la population est, par solidarité, très remontée contre l'implantation forcée d'un incinérateur, imposé par la Communauté urbaine de Marseille sur un territoire déjà fortement exposé aux risques et nuisances industrielles. Le maire, par ailleurs très hostile à la réforme, se voit contraint de faire preuve de « *pédagogie* » à l'égard de ses électeurs, en les invitant à « *modérer* » l'expression de leur ressentiment anti-marseillais, et à dissocier la question de coopération territoriale de celle, brûlante, de l'incinérateur, en évitant toute forme de contagion. L'usage stratégique des émotions, cette fois-ci positives, sera plus marqué quand les élus disposent d'un cabinet et/ou de services de communication conséquents – le travail politique de mobilisation étant alors pris en charge par des professionnels de l'ingénierie politique. C'est le cas des intercommunalités communistes de l'aire métropolitaine, qui se sont fortement employées depuis 2010 à « *travailler le sentiment d'appartenance à la commune* »⁵, et à mettre en scène cet attachement par des témoignages filmés d'habitants évoquant leur amour pour leur ville (mis en ligne sur un site de campagne dédié : « Pour l'amour d'Aubagne »).

Qu'elles modèrent ou, à l'inverse, cherchent à tirer parti de l'expression publique des émotions, ces différentes postures ont en commun une gestion très stratégique et mesurée des affects – ce qui ne signifie évidemment pas qu'elle soit maîtrisée jusque dans ses effets. D'autres maires, plus souvent dans les petites communes, manifestent une forte propension à éprouver (et exprimer) de la colère, et sont pris dans un rapport beaucoup plus immédiat avec la cause qu'ils défendent, et pour laquelle ils s'engagent de manière très personnelle (en prenant par exemple sur leurs deniers propres certains frais de déplacement ou dépenses de publicité dans la presse). Leur implication dans les problèmes du quotidien, le temps et l'énergie qu'ils consacrent à leur mandat les amènent à concevoir leur travail en mairie comme le prolongement de leur activité *domestique* : gestion d'un patrimoine immobilier acquis pour la commune, aménagement paysager du parc de la mairie, choix du mobilier pour les locaux municipaux, etc. Ces maires sont aussi ceux dont le parcours est très étroitement associé à l'espace municipal, parfois au point de s'y confondre. Ce sont eux qui ont pris l'initiative, et souvent la tête de la mobilisation contre la métropole, poussant l'Union des Maires, jugée beaucoup trop « molle », à entrer dans l'action collective⁶. Ce sont eux qui, pour l'essentiel, ont orienté leur campagne municipale de 2014 sur une ligne d'opposition franche et radicale à la « métropole marseillaise », alors même que la loi avait déjà été adoptée par le Parlement. C'est principalement sur eux que se concentre la suite de cette communication.

⁵ Communauté du Pays d'Aubagne, compte-rendu des ateliers de rencontre du 31 mars 2010.

⁶ De manière très significative, c'est d'ailleurs le maire le plus impliqué dans la mobilisation, dont il se charge de la communication, qui, au lendemain des élections municipales de 2014, prend la tête de l'UdM 13 (déclinaison locale de l'Association des Maires de France).

Proposition 2

S'indigner du sort de sa commune. Les ressorts biographiques de l'engagement des maires

On a tenté d'établir plus haut que la propension des élus à s'émouvoir (et à le faire savoir) de la « disparition » de leur commune pouvait être corrélée à leurs parcours et position dans l'espace politique, autrement dit, à la nature du capital, personnel ou délégué, qu'ils sont à même de mobiliser. Ce sont aussi leurs trajectoires personnelle et politique dans l'espace municipal qui les conduisent à faire valoir des liens particuliers avec « leur commune ». C'est tout d'abord à leur mandat que certains d'entre eux doivent la reconnaissance sociale attachée à leur fonction. Ce maire autodidacte d'une petite commune périurbaine de 4 000 habitants au nord de Marseille avoue en entretien tirer pleinement partie du statut de maire, qui lui permet de « *faire jeu égal* » avec des personnalités politiques jouissant d'une forte notoriété, et d'avoir accès à des arènes dont il aurait été exclu sans le sésame mayoral. Une reconnaissance sociale qui, parfois, se double d'un sentiment d'accomplissement personnel et de réalisation de soi. Cet autre maire, ouvrier de formation, a peu à peu gravi les échelons de l'usine où il a fait toute sa carrière. Élu depuis 1995 dans la commune qui l'a vu naître, qu'il a toujours habitée, et avec laquelle il dit vivre « *une histoire d'amour* », il éprouve de la « *fierté* » à montrer sa mairie, son parc et sa ville, une ville dont il a eu longtemps « *honte* » parce qu' « *il fallait qu'on dise qu'on était des Marignonais pour situer l'endroit* ». Il évoque en entretien le bonheur ressenti à consacrer tout son temps personnel à l'animation de sa commune : « *Je suis un homme qui fait ça par amour. Ça fait 15 ans que je n'ai pas pris un jour de congé. Mais c'est pas des sacrifices, c'est du bonheur. Vous savez, quand j'avais mon chien – c'était l'enfant de la maison – je me privais de sortir le soir pour ne pas le laisser seul. Mais c'était pas me priver, j'étais plus heureux de garder le chien que d'aller dans des soirées ou des trucs comme ça, voilà... Donc je dis que je ne me sacrifie pas, moi c'est un bonheur, un bonheur... je suis un homme heureux. En plus, fils d'ouvrier, ouvrier moi-même...* »⁷. L'espace communal est aussi celui dans lequel les maires peuvent se mouvoir avec une certaine aisance, et valoriser des compétences (notoriété, connaissance intime du territoire, accès aux réseaux locaux, etc.) difficilement transposables sur des scènes dominées par des logiques expertes comme l'intercommunalité, socialement et politiquement sélectives (Girard, 2008 ; Vignon, 2010). Le témoignage de ce maire, recueilli parmi tant d'autres, est à cet égard éloquent. Maire d'une commune de moins de 3 000 habitants rattachée au Pays d'Aix, en rupture avec l'UMP depuis l'adoption de la réforme territoriale de 2010, il est titulaire de ce seul et unique mandat depuis 2001. Actif sur sa commune, où il est né, très impliqué dans le monde viticole et les milieux politiques ruraux, qu'il tente de fédérer à son échelle, il dit avoir abandonné la table des négociations au sein de l'intercommunalité, y compris sur des dossiers touchant à l'urbanisme, dont il reconnaît par ailleurs l'importance : « *Je considère qu'aujourd'hui les patrons, c'est les hauts fonctionnaires, avec la réforme, ils seront deux fois plus patrons. On est complètement... c'est fini là... on le sent très bien, notre travail au sein de la communauté c'est d'essayer d'influer des directeurs et des machins. Ça veut dire qu'on a plus de pouvoir, depuis longtemps... C'est pénible, je m'en vais, je préfère plus y aller. J'ai abandonné. Par exemple, sur le Scot, j'y vais pas. C'est fini, non j'ai plus envie. Je sais que c'est important, mais bon, voilà, c'est pas la peine. Moi, c'est ma commune, c'est moi qui décide* »⁸. C'est le sentiment de ne plus avoir de prise directe sur son environnement familial, d'être en quelque sorte mis hors jeu des politiques locales, qui pousse ce maire à désertier l'arène intercommunale, à rompre avec son parti et à s'engager très activement dans la lutte contre la métropole.

On peut relier ce refus personnel, plus ou moins contraint, de jouer sur d'autres scènes politiques que municipale aux propriétés sociales des élus, qui les pousse à développer des appétences pour l'engagement local, faute de disposer des capitaux suffisants pour franchir un nouveau palier

⁷ Claude Piccirillo, maire de Saint-Victoret, entretien, 4 avril 2011.

⁸ Christian Burle, maire de Peynier, entretien, 18 avril 2011.

politique ; qui les conduisent également à ne pas se sentir à l'aise avec la politique ou suffisamment compétent pour s'y lancer ou assumer des charges de représentation à plus grande échelle. Sortir de la sphère communale c'est, pour beaucoup, passer d'un engagement vécu comme le prolongement d'une implication dans la vie locale, fondée en valeur et désintéressée (amitié, convivialité, passion commune pour le village, coopérations et solidarités autour de projets concrets, etc.), vers un univers dont ils n'ont pas les codes, dans lesquels ils ne se reconnaissent pas et auxquels ils ne s'identifient pas (Retière, 1994 ; Vignon, 2010). Cette perspective est généralement associée à une représentation péjorative de la politique, en partie nourrie par des expériences et des épreuves, personnelles ou familiales, mais aussi tributaires des constructions communes du monde politique comme univers fait d'ambitions, de coups, de compromis, voire de compromissions. Faire de la politique, c'est aussi délaisser sa commune, le lieu où l'on se sent utile, où l'on aime passer du temps, et qui donne du sens à son engagement. L'intimité de leur parcours politique avec l'espace communal et, plus encore, avec leur commune en tant que lieu de vie, n'exclut pas d'autres expériences électives. Le récit que les élus rencontrés font de cette expérience montre toutefois que ce « choix » est souvent contraint, et pas nécessairement bien vécu. Le cas de ce maire, élu d'une commune périurbaine d'un peu plus de 9 000 habitants, illustre bien cet ensemble d'éléments. Très ancré dans le « village » – sa famille y vit depuis plusieurs générations – il s'y implique depuis son adolescence, en prenant une part très active à la vie culturelle locale (il est musicien amateur de haut niveau), « *sans jamais avoir songé une seule fois devenir maire* ». Ce n'est que très tardivement, face aux sollicitations répétées de ses « *copains* », qu'il se décide à monter une liste (1995), et qu'il décroche, au tour suivant, le mandat de maire. Cette première expérience électorale est rapidement suivie d'une autre, très brève, au Conseil général, où il se présente à une élection partielle sur l'insistance de l'UMP local (qui le soutient mais dont il n'est pas membre), qui le convoque à trois reprises pour le convaincre « *d'y aller* ». Ce mandat n'est pas forcément très bien vécu par ce néophyte de la politique, qui subit « *toutes les crasseries possibles* », découvre le « *copinage* » et le « *clientélisme* », et ne se retrouve pas dans des pratiques politiques éloignées – dans le double sens de ce qui est loin et différent – de la vie communale : « *c'est vrai que la politique, y a des moments où on comprend pas toujours quoi, on se dit bon... voilà... puis après, être de ceux qui ne vivent que de ça, à savoir, on prend la voiture, on va à telle réunion, après on va au machin... on n'est pas ici quoi, alors que moi je suis ici* »⁹.

En épousant la cause communale, les candidats valorisent ainsi les espaces au sein desquels ils se sont « faits », puisent leurs soutiens et leurs réseaux, et continuent d'entretenir leur notoriété. Les rétributions sociales et symboliques attachées à leur mandat, les obstacles qu'ils ont rencontrés ou les revers électoraux qu'ils ont subis, et qui les confinent, parfois malgré eux, dans l'espace municipal, n'épuisent pourtant pas l'économie générale de l'engagement des maires en faveur de la cause communale, et ne suffisent pas à rendre compte de la force avec laquelle certains d'entre eux se sont mobilisés. À distance des approches utilitaristes des comportements politiques, et dans le sillon des perspectives dessinées par les travaux de Johanna Siméant et de Christophe Traïni, un détour par l'« histoire affective » de ces élus nous permet d'identifier des prédispositions sociales à s'indigner du sort réservé à « leur commune », la commune dans laquelle ils sont nés ou qu'ils fréquentent depuis leur enfance, où ils ont parfois rencontré leur conjoint et/ou fait leurs premiers (et parfois uniques) pas en politique, qui donne du sens à leur engagement politique et en borne souvent l'horizon. L'un des témoignages les plus parlants parmi ceux collectés en entretien est celui de ce maire d'une commune de l'ancien bassin minier de l'Est marseillais, immergé dans la colline en dépit de son extension urbaine (9 000 hab.). Interrogé sur ce que signifie être maire pour lui, il évoque longuement, en y revenant à plusieurs reprises au cours de l'entretien, la vie de ses parents et de ses grands-parents, ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, les liens d'amitiés, surtout, qu'il a noués à cette époque, et qu'il n'a jamais rompus depuis : « *on était dans les collines, on allait chercher des nids de pies. Quand on revenait avec des œufs ou des petites pies, on passait à la*

⁹ Jean Bonfillon, maire sortant de Fuveau, entretien, 19 février 2013.

mairie et on nous donnait des sous. On a vécu... on a des souvenirs communs avec les copains, dans la colline, des choses simples de la vie, et surtout encore une fois beaucoup de camaraderie, c'est un truc qui pour moi... enfin quelque part ça m'a marqué. La commune c'était ça »¹⁰. La vie communale est, comme son engagement pour le village, indissociable de ces biens privés que sont la famille et les amis proches. La commune est, pour lui, le motif de son implication dans la vie publique et le lieu où se nouent et s'entretiennent les liens domestiques. Marqué par une rencontre avec un directeur de banque à la retraite, qui lui dit avoir beaucoup souffert de sa mobilité professionnelle (lui-même banquier, il a aussi beaucoup déménagé), il s'emploie à développer très tôt chez ses deux filles des attaches au village familial, où elles ne sont pourtant pas nées : « ... ce dont il souffrait, c'est qu'il avait sa fille qui s'était mariée à Strasbourg, le petit il était à Biarritz et l'autre à Brest. Voilà, plus d'amis, plus que dalle quoi... Donc moi j'ai toujours essayé de faire en sorte que mes filles... « où est-ce que tu es née ? À Fuveau », c'est pas vrai, parce qu'elles sont nées à Aix, mais ça fait rien. Et c'est vachement important pour elles parce que bon, c'est le point d'ancrage de la famille »¹¹. Lui-même réinterprète d'ailleurs sa propre histoire familiale à la lumière de celle de la commune, au moment où, sous la Convention, le village s'est séparé entre la partie haute, révolutionnaire, et la partie basse, catholique et traditionnaliste, où sont respectivement nés son père et sa mère. Ce sont les mêmes souvenirs d'enfance, les vacances passées dans la maison de famille, les parties de foot avec les copains, l'organisation de concours de boules et bien d'autres choses qui relèvent de l'intime, que cet autre maire évoque pour parler du cheminement qui l'a conduit à être maire. Au milieu des années 60, ses parents, installés de longues années à Paris pour des motifs professionnels, construisent une maison dans le village qu'il fréquente une bonne partie de son enfance, où il vient habiter à l'âge de 14 ans, et où lui-même s'installe en 1991 (il y achète une maison), après avoir passé plusieurs années en Guadeloupe à l'issue de ses études d'ingénieur : « cette maison, on y venait, on y passait des vacances, et me je souviens que quand on descendait de Paris, on quittait Mantes-la-Jolie dès que ma mère sortait de classe, et on prenait la route tout de suite, sandwich, tout, on s'arrêtait pas et on arrivait vers les 2h00 du matin à Puyloubier. Je me souviens, on dormait dans la voiture, et quand on arrivait à Puyloubier mon père nous réveillait quelques instants avant et on criait « Puyloubier, Puyloubier ! » quand on arrivait, c'était vraiment magique quoi, c'était nos vacances. Il y a vraiment toujours quelque chose de très fort »¹². Lui aussi garde en mémoire les liens qu'il a noués à l'adolescence avec un groupe d'amis, avec qui il crée un foyer rural (à 19 ans, il est le plus jeune président des foyers ruraux de France), et participe activement à l'animation associative de la commune. Cette implication, et les amitiés qu'il forge grâce à elles, ont à la fois renforcé ses convictions, précoces, qu'il serait un jour le maire du village, et accrédité ses prétentions à l'être auprès d'une frange très active de la population : « On était un groupe du même âge, d'une vingtaine d'années qui animions ça. Ça a forgé mon engagement associatif, qui sous-tendait vraiment... tout le reste (...) Quand je me suis présenté en 1995, bon, je n'avais pas besoin de colleurs d'affiches, il y avait 3 listes, on était tombés d'accord pour mettre une affiche chacun sans se recouvrir les uns les autres, mais je me souviens que j'avais toute ma génération derrière moi qui disait... voilà, c'était naturel que Frédéric devienne maire de Puyloubier quoi ». Il est élu avec plus de 70% de voix, et largement réélu depuis.

Il est frappant de constater à quel point le discours que les maires tiennent sur leur commune et leur environnement familial mêle, au point de les confondre parfois, les registres civiques et domestiques. La manière dont ils évoquent leur engagement, et dont ils parlent en entretien de leur village, est faite d'emprunts au répertoire amoureux, ou plus simplement affectif ou familial, qu'on aurait tort de réduire à leur seule dimension métaphorique. Le recours au récit de vie, couplé à la posture compréhensive, nous permet de mesurer à quel point sont parfois inopérantes les catégories au moyen desquelles on (dis)qualifie certains comportements, comme on sépare le bon grain de

¹⁰ Jean Bonfillon, *op. cit.*

¹¹ Jean Bonfillon, *op. cit.*

¹² Frédéric Guiniéri, *op. cit.*

l'ivraie. Ce que l'on est tenté de percevoir comme l'expression égoïste d'un conservatisme est souvent chargé de significations plus étendues. Œuvrer au maintien de son environnement proche, c'est aussi transmettre, faire partager, vivre et découvrir des choses auxquelles on tient ; c'est révéler des « secrets » (coins à champignons, passages de gibier, etc.), initier à des pratiques, et maintenir ainsi le fil d'une mémoire locale, familiale et collective : « *On est dans un endroit privilégié nous. Je voudrais que ça reste. Je voudrais que mes petits-enfants, je pense qu'ils le feront, aillent chasser comme je l'ai fait, comme mon fils l'a fait. Voilà, c'est des conneries, hein... mais voilà, qu'il y ait encore des territoires, qu'il y ait encore ceci, qu'il y ait encore cela, ça c'est mon... c'est uniquement ça* »¹³.

Pour être utiles à la compréhension, non plus des engagements individuels, mais des mobilisations collectives ou électorales, ces histoires personnelles et familiales doivent toutefois être mises en relation avec celles des lieux dans lesquels elles s'inscrivent, et dont elles disent partager la destinée.

Proposition 3

L'(é)preuve d'amour. L'attachement à la commune comme ressource politique

Les résultats des élections municipales de 2014, localement très orientées sur les questions métropolitaines, montrent bien que la défense de la cause communale offre une ressource politique auprès de populations, nombreuses sur nos terrains, qui se définissent d'abord par leur lieu de vie, s'y impliquent et participent à son animation, et qui sont ainsi socialement disposées à recevoir et à relayer les injonctions des candidats à aimer « leur ville » ou à être fières de « leur village » (Olive, 2015). Les populations périurbaines sont en effet peu disposées à envisager tout rapprochement avec Marseille, dont elles tiennent à se distinguer. Dans leur enquête sur le périurbain entre Aix et Marseille, Daniel Pinson et Sandra Thomann (2001) distinguent deux vagues de périurbanisation : l'une, issue du dépeuplement de Marseille à partir des années 70, est principalement formée de couches modestes ; l'autre, plus tardive, concerne surtout des populations venues de l'extérieur, appartenant à des catégories sociales nettement plus aisées. Les premières se sont de longue date engagées dans la valorisation d'un habitat pavillonnaire qui leur apporte une reconnaissance et une respectabilité sociale qu'elles ne trouvent pas (ou plus) nécessairement au sein de leur espace professionnel. Suivant des dynamiques identiques à celles identifiées sur d'autres terrains par Violaine Girard à propos des classes populaires du périurbain (2014), ces populations, qui se reconnaissent davantage dans des actions concrètes qu'au travers d'engagements politiques et syndicaux, ont parfois trouvé dans l'espace communal des opportunités de faire valoir leur inscription résidentielle et, plus largement, de réinvestir dans la vie locale des compétences et des dispositions personnelles. Les communes les plus concernées par la première vague, formant la ceinture urbaine de Marseille, font partie du noyau dur d'opposition à la métropole. Leurs populations se montrent en effet très réceptives au discours pro-municipal des maires, politiquement mobilisateur. De fait, les partisans du « non » ont été très largement reconduits dans leur fauteuil, souvent dès le premier tour, avec des scores souvent sensiblement supérieurs à ceux de 2008.

Les bénéfices politiques tirés de l'opposition à la métropole, on en fait ici l'hypothèse, sont d'autant plus efficaces pour les sortants qu'ils sont politiquement sélectifs : tous les candidats peuvent s'opposer à la métropole, mais tous ne sont pas en mesure d'endosser le rôle d'opposant avec les mêmes facilités, la même légitimité, et, du coup, les mêmes chances de convaincre. Compétence sociale, l'amour de sa commune ne peut être valorisé comme *ressource* politique qu'indexé à des *épreuves* apparentées à certains types de parcours politiques : n'aime pas sa ville qui veut. Pour être mobilisateurs, les récits sur l'abnégation, le dévouement et l'amour doivent non seulement entrer en

¹³ Christian Burle, *op. cit.*

résonnance avec des dispositions sociales diffuses, susceptibles de leur attribuer des vertus, héritées de l'histoire des lieux et de leur peuplement, mais être aussi durablement appareillés à des *épreuves de la passion* : fidélité à son mandat municipal, renoncement à ses ambitions politiques, voire professionnelles, investissement sans concession pour son village, parfois jusqu'à la rupture familiale, etc. Autrement dit, l'amour de sa commune, la relation intime revendiquée avec le territoire et ses habitants, ne valent comme ressource politique que sous deux conditions : qu'une majorité des électeurs les reconnaisse comme vertueuses et qu'elles ne se réduisent pas à des opérations rhétoriques déléguées à des professionnels de la communication, mais engagé au contraire des savoir-être (disponibilité, contact chaleureux, présence assidue su terrain, etc.) et, plus encore, des choix et des renoncements personnels (éventuellement subis) – autrement dit, qu'elles s'inscrivent durablement dans des épreuves du quotidien, susceptibles d'apparaître aux yeux des électeurs comme autant d'indices tangibles d'une implication sincère, et à ce titre légitime, pour la commune : « *il ne faut pas avoir de vie autre que celle au service de la ville, c'est mon cas, je fais rien d'autre, je suis sans arrêt plongée (...) dans la défense de cette ville par rapport à la période difficile que nous vivons aujourd'hui* »¹⁴ ; « *quand il (Nicolas Sarkozy) a parlé de la métropole, je lui ai carrément fait savoir mon opposition, ça m'a coûté un petit peu mon élection législative mais ce n'est pas un problème, et je me suis battue* »¹⁵ ; « *adhérent au parti socialiste, j'ai décidé de le quitter parce que je ne pouvais cautionner ce revirement, pour ne pas dire cette trahison. Pour cette élection, mon seul parti sera celui des Pennes-Mirabeau* »¹⁶.

Des épreuves que tous les candidats ne sont pas en mesure d'engager avec la même efficacité ou la même intensité, et vis-à-vis desquelles ils n'ont pas toujours de distance réflexive. L'une d'elles passe par l'engagement total, sans compromis, qui est aussi un engagement du corps. L'attention portée à la manière dont les candidats sortants valorisent leur implication auprès des électeurs à l'occasion des élections municipales permet de prendre la mesure des efforts qu'ils déploient pour accréditer leur prétention à « incarner » la commune (Olive, 2015). L'engagement pour sa ville y apparaît littéralement comme une posture, au sens d'une attitude corporelle, propice à la lutte. L'entêtement, les capacités physiques, l'intégrité morale sont des modes d'être et d'agir incarnés dans des tempéraments éprouvés et attestés par le temps : « *Je me sens en pleine forme et surtout en pleine possession de tous mes moyens intellectuels. (...) Or, à un moment où la métropole nous menace (...) il faut avoir de la détermination, c'est la mienne* »¹⁷ ; « *je vais y laisser peut-être ma peau, mais je n'accepterai jamais que la ville d'Aix et le pays d'Aix (...) soient absorbés par leur voisine* »¹⁸ ; « *Je me battrais avec toute mon énergie et toute mon expérience pour que Les Pennes-Mirabeau restent cette ville où nous aimons vivre* »¹⁹ ; « *Vous connaissez mon courage et ma ténacité pour affronter les nombreuses difficultés à venir (Métropole, finances rabotées par l'Etat...)* »²⁰.

Les professions de foi collectées pendant la campagne municipale de 2014 témoignent de cette préoccupation des candidats ou des maires sortants à faire état des liens singuliers, intimes et familiers, qui les relient à la communauté villageoise : leur histoire personnelle *fait corps* avec l'histoire du lieu, s'inscrit dans son intimité profonde. De cette intimité charnelle naît une capacité, au-dessus des « ambitions de carrière » et des « calculs politiques » – forme indigne et compromise d'engagement politique – à porter le destin de la commune : « *J'ai l'honneur (...) de me présenter à vos suffrages. C'est sans aucune hésitation que je prends cette si importante décision. Oui, elle*

¹⁴ Maryse Joissains, www.anonymal.fr, 05 décembre 2013.

¹⁵ *Idem*.

¹⁶ Michel Amiel, maire sortant des Pennes-Mirabeau, profession de foi. Le « revirement » et la « trahison » font référence à la position du PS qui, après avoir combattu la réforme de 2010, institue à son tour les métropoles.

¹⁷ Maryse Joissains, www.anonymal.fr, 05 décembre 2013.

¹⁸ Maryse Joissains, www.marsactu.fr, Talk Métropole, 19 mars 2014.

¹⁹ Michel Amiel, maire sortant des Pennes-Mirabeau, profession de foi, 2014.

²⁰ Roger Pellenc, maire sortant de Pertuis, profession de foi, 2014.

*s'est imposée à moi par mon attachement à cette commune, berceau de ma famille*²¹ » ; « *Vous connaissez mes convictions, mais mon seul parti politique, c'est Fuveau ! (...) Je suis née à Fuveau, je vis dans ce village depuis toujours. Ma vie et mon engagement sont ici* »²² ; « *Vous avez pu apprécier que mon attachement à notre ville passe bien au-dessus de la politique : mon Parti, c'est Pertuis* »²³. Ici encore, on pourrait ne voir dans cette posture qu'une manière de combler symboliquement le fossé qui sépare les élus des profanes (Le Bart, Lefebvre, 2005), et d'ennobler un engagement qui, dans un contexte de défiance à l'égard des élus (Vignon, 2013), gagne à être présenté comme étant « autre chose » que de la politique. Tout, pourtant, dans le parcours de ces élus, témoigne de l'ancienneté et de la densité des rapports qu'ils entretiennent avec leur commune, et de l'exclusivité, subie ou choisie, que lui réserve leur engagement politique.

Loin de se réduire à un simple exercice de style, imposé par la compétition électorale, l'amour déclaré pour sa commune emprunte différents formats. Tous sont plus ou moins apparentés à des exercices de communication, mais tous ne traduisent pas la même implication des maires. Certains actes ou mots d'ordre sont pris en charge par des professionnels de la communication, et/ou mis au service d'événements politiques ou festifs, d'autres relèvent d'initiatives personnelles qui, même lorsqu'elles ne font preuve d'aucune originalité, sont vécues comme l'expression sensible d'un lien intime et singulier : tel maire demande au ferronnier de forger des cœurs pour les intégrer discrètement aux nouveaux balcons de la mairie, dont il prend soin comme de sa propre maison ; tel autre évoque avec lyrisme son engagement pour la commune dans un dialogue imaginaire avec « son village », écrit par un poète local et édité sous forme de brochure :

L.R. – *Tu donnes beaucoup de ta vie pour moi. Pourquoi ? Tu m'aimes donc tant ?*

G.R. – *Quand on est maire, il faut aimer fortement son village. (...) Toi, mon village, je t'aime pour ton physique (mais pas seulement). Je fais tout ce que je peux pour le préserver et c'est formidable. Car il faut être vigilant. Ceux qui lorgnent sur nous sont toujours à l'affût et veulent prendre leur revanche. Qui ? Eh bien, les promoteurs, certaines grandes villes, le feu... Il faut toute une population pour te défendre (...)*

L.R. – *Et pour toi, que souhaites-tu ?*

G.R. – *Ma vie t'est entièrement consacrée. La formidable aventure que j'ai engagée avec toi et les habitants n'est pas terminée. Je voudrais avoir la santé pour aller le plus loin possible, et pourvoir partager mon expérience avec les plus jeunes afin que ton avenir soit assuré.*

L.R. – *Arrête, tu vas faire pleuvoir ! Tu sais que les gouttes de pluie sont mes larmes. Je suis si ému que le ciel se couvre...*²⁴

Les enquêtes menées sur nos terrains ne confirment donc pas totalement les tendances, observées ailleurs, à la conversion des élus locaux au discours managérial (Faure, 1991), y compris parmi ceux qui occupent ou convoitent le devant de la scène intercommunale. Le poids grandissant de l'intercommunalité de projet et la technicisation du travail politique qui en découle ont de toute évidence marginalisé les élus qui n'ont d'autre ressource à proposer que leur ancrage et leur dévouement pour la commune (Vignon, 2010). L'accroissement de la mobilité sociale et professionnelle raréfie aussi les profils politiques strictement associés à l'autochtonie. Ces phénomènes n'ont pas pour autant disqualifié les répertoires de légitimation faisant valoir, en plus de l'expérience et des savoir-faire gestionnaires, des liens affectifs à l'égard du « territoire » – et ce d'autant plus que les élus s'inscrivent dans une logique de notabilisation. En mobilisant de tels répertoires, les élus sollicitent, actualisent ou agrègent des dispositions sociales, particulièrement

²¹ Robert Dagonne, maire sortant d'Éguilles, déclaration de candidature, 2014.

²² Hélène Roubaud-Lhen, Liste d'intérêt communal pour Fuveau, profession de foi, 2014.

²³ Roger Pellenc, maire sortant de Pertuis, profession de foi, 2014.

²⁴ Extrait de : J. Darmont-Gelly, *Sur les ailes du temps. Le Rove*, Mairie du Rove, 1999, pp. 130-131 et 134. Dans le dialogue, LR signifie Le Rove ; GR sont les initiales du maire.

vives dans certaines communes, à éprouver de la fierté ou un attachement à son lieu de vie, et consolident sur ces bases leur leadership local.

Prendre en compte la dimension affective de l'engagement des élus aide à comprendre la force et la détermination avec laquelle certains d'entre eux s'impliquent dans des activités protestataires et bornent leur investissement politique à l'échelle locale. Si éloignés soient-ils des discours dominants portés par les élites réformatrices, qui voient dans le modèle métropolitain la forme la plus légitime d'organisation territoriale, ce format politique, justifié par l'amour de sa ville et la fierté éprouvée d'y appartenir, gagnerait sans doute à ne pas être considéré uniquement en creux, comme une forme indésirable de « repli sur soi » ou, pire, comme l'expression pathétique d'un « localisme » conservateur. L'attention portée aux conditions grâce auxquelles une compétence ordinaire, celle de l'amour revendiqué de sa ville ou de son village, devient une ressource politique peut finalement se révéler prometteuse, tant pour rendre compte des dispositions de certains groupes sociaux ou collectifs d'acteurs à se montrer réceptifs aux initiatives valorisant leurs lieux de vie, que pour éclairer les usages, plus souvent pratiques que réflexifs, que des entrepreneurs politiques locaux font de ces dispositions pour fabriquer des loyautés et consolider leur leadership territorial. Au-delà de nos terrains, cette piste peut se révéler tout aussi fructueuse pour éclairer, sans les disqualifier, certaines formes d'engagements – vécus ou non comme politiques – fondés sur l'attachement à des lieux qui, pour certains, comptent beaucoup plus que pour d'autres. Souvent délaissés par les chercheurs, jugés peu légitimes dans l'espace public, parce que très éloignés d'une conception républicaine de la citoyenneté déliée des affects et des attaches locales, ces engagements dans le proche et le familier n'en sont pas moins vécus pour ceux qui les éprouvent et les expriment comme une contribution à la vie publique. Ils méritent à ce titre toute l'attention du politiste.

Références bibliographiques

ABELES M. 1989. *Jours tranquilles en 89. Ethnologie d'une département français*, Paris, Odile Jacob.

CADIOU S., OLIVE M. 2015. « Non à la métropole ! Mobilisations d'élus locaux contre la réforme des collectivités territoriales (2009-2011) », dans TRAINI C. (sous la dir. de), *Émotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, PUR.

CADIOU S., OLIVE M. 2012. « Les métropoles en chantier. Réforme institutionnelle, mobilisations sociopolitiques et controverses », dans LE SAOUT R. (sous la dir. de), *Réformer l'intercommunalité. Enjeux et controverses autour de la réforme des collectivités territoriales*, PUR.

DECHEZELLES S., OLIVE M. 2014. « La représentation dans la rue. Analyse comparée de mobilisations d'élus locaux », dans MAZEAUD A. (sous la dir. de), *Pratiques de la représentation politique*, PUR, p. 99-114.

DOIDY É. 2005. « L'économie politique de la proximité. Des outils pragmatiques pour penser la mise en valeur du proche dans le champ politique », dans LE BART C., LEFEBVRE R. 2005. *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, PUR, pp. 33-43.

FAURE A. 1991. « Les maires ruraux. De la gestion des symboles à la symbolique gestionnaire », *Politix*, vol. 4, n° 15, p. 68-72.

FAURE A. 1992. *Le village et la politique. Essai sur les maires ruraux en action*, Paris, L'Harmattan.

- FAURE A. 2012. « Changer sans perdre : le dilemme cornélien des élus locaux », *Revue française d'administration publique*, n° 141, p. 99-107.
- FILLIEULE O. 2001. « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, Vol. 51, p. 199-215.
- GIRARD V. 2014. « Des classes populaires (encore) mobilisées ? Sociabilité et engagements municipaux dans une commune périurbaine », *Espaces et sociétés*, n° 156-157, p. 109-124.
- GIRARD V. 2008. « Une notabilisation sous contrôle : la trajectoire d'un maire rural face à un professionnel de la politique sur la scène intercommunale (1971-1995) », *Politix*, 83, p. 49-74.
- LAGROYE J. 1994. « Être du métier », *Politix*, vol. 7, n° 28, p. 5-15.
- LE BART C., LEFEBVRE R. 2005. *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, PUR.
- LEFEBVRE R. 2011. « L'Élu local, homme pluriel », *Pouvoirs locaux*, n° 88, p. 52-56.
- OLIVE M. 2015. « Prendre le parti de sa commune. L'opposition à la métropole comme ressource politique et registre de mobilisation électorale », dans LE SAOUT R., VIGNON S. (sous la dir. de), *Une invitée discrète. L'intercommunalité dans les élections municipales de 2014*, Berger-Levrault (à paraître).
- PAOLETTI M. 1999. « La démocratie locale française. Spécificité et alignement », in CRAPS/CURAPP, *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris, PUF, p. 45-61.
- PINSON D., THOMANN S. 2001. « Familles et maisons en périurbain, tensions de territoires périurbains et élasticité de l'hyperterritoire métropolitain », in DONZEL A. (sous la dir. de), *Métropolitisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise*, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 127-140.
- RENAHY N. 2010. « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards Sociologiques*, n° 40, p. 9-26
- RETIERE J.-N. 1994. « Être sapeur-pompier volontaire. Du dévouement à la compétence », *Genèses*, vol.16, n°16, p. 94-113.
- SIMEANT J. 2001. « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, Vol. 51, p. 47-72.
- TRAINI C. (sous la dir. de), 2009. *Émotions... mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po.
- VIGNON S. 2010. « Les maires des petites communes face à l'intercommunalité. Du dévouement villageois au professionnalisme communautaire », *Pouvoirs Locaux*, n° 84, p. 43-49.
- VIGNON S. 2011. « Les maires des petites communes. Quelques éléments à partir du département de la Somme », *Pouvoirs Locaux*, n° 88, p. 103-107.
- VIGNON S. 2013. « Un scrutin de « proximité » toujours participationniste ? Quelques éléments de compréhension de la démobilité autour des élections municipales », *Savoir/Agir*, n° 25, 3, p. 13-22.